M. Vielle, rapporteur, combat cet amendement, par intervention de M. Bédouaze, M. Wallon-Bonneville monte à la tribune.

M. Wallon-Bonneville explique pourquoi le [illegible] et propose de signer séparément un [illegible] personnel. Il montre que ce serait simplifier [illegible] et prévoit que les associations [illegible] ne les remettre à la [illegible] prudente.

Après observations de MM. Rambaud, Bombes et Lamouville, l'amendement est repoussé par **174** voix contre **102**.

L'article 2 est adopté.

Article 3

Cet article frappe de nullité toute association fondée pour une cause illicite, ou contraire aux bonnes mœurs ou à la forme du Gouvernement.

M. Rambaud développe un amendement tendant à interdire les sociétés de méthodistes protestants anglais.

Sur observation du rapporteur, M. Rambaud retire son amendement. Le Sénat repousse ensuite un autre amendement de M. Rambaud déclarant nulle toute association ayant pour but de porter atteinte au droit de propriété individuelle.

Cet amendement est repoussé par **157** voix contre **108**.

Puis l'article 3 est adopté, ainsi que les articles 4 et 5, après rejet d'un autre amendement Rambaud.

Ensuite la séance est levée à 6 heures 10 et renvoyée à lundi 3 heures.

FAITS DIVERS

EFFROYABLE CATASTROPHE

Explosion d'une cartoucherie

Suite de l'enquête. — Une trouvaille de M. Girard. — La lampe à souder — Les causes de l'explosion

Paris, 15 juin. — C'est M. Lomercier qui a été chargé de procéder à l'enquête, aidé de MM. Girard et Bordas, du Laboratoire municipal. Ils ont resté toute la journée d'hier sur les lieux, à la recherche d'indices pouvant les mettre sur la voie.

L'interrogatoire du blessé Floreau n'a apporté aucune lumière.

Il en est tout autrement de la visite des débris. Quoique l'usine soit gardée militairement par la gendarmerie, et mieux gardée encore, s'il est possible, si plus jalousement, par le personnel administratif des ateliers, nous avons pu apprendre qu'une lampe de soudeur avait été découverte et que cette lampe pourrait bien être accusée — en y joignant quelques circonstances anonymes — de l'accident survenu.

On avait parlé, hier déjà, d'un plombier-ginguet retrouvé assis sur un tas de briques, mort, d'ailleurs, le malheureux ; on avait parlé aussi et en même temps, de tabac, de papier à cigarettes et d'allumettes découverts dans des poches de morts ou de blessés, peut-être dans celles du plombier en question ; mais le fait est qu'on en était réduit, comme renseignements, aux recoupements des uns et des autres. Or, comme tous les ouvriers et toutes les ouvrières de l'atelier détruit sont morts ou mortes, les suppositions, plus ou moins vraisemblables, des ouvriers et ouvrières des autres ateliers ne pouvaient offrir qu'un intérêt très relatif.

Le nœud de la question

En découverte d'une lampe de soudeur, parmi les débris, au point même où il semble que l'explosion a dû se produire, on a fait des plus graves, des plus intéressants pour l'instruction. Notons cependant que cette lampe, en elle-même, s'explique par l'explosion ; mais elle tend à l'expliquer ; et la suite de l'enquête fera connaître quelles sont les circonstances accessoires qui ont pu rendre cette lampe de soudeur dangereuse dans ce milieu environnant explosif.

Ce qui est d'ores et déjà certain, c'est que l'éminent chef de laboratoire municipal est sorti vers midi de l'usine Gévelot, paraissant avoir définitivement établi les causes de l'épouvantable catastrophe qui vient de jeter le deuil dans une quarantaine de familles.

Le feu aux poudres

En effet, en a appris d'une façon certaine qu'on avait poursuivi le travail hier matin à l'atelier du chargement des cartouches où l'on était en train d'ouvrir deux vergues baies ; les conduites de gaz avaient été coupées et enroulées autour de l'une des pentes de la chaudière et le plombier était occupé à pratiquer une ouverture non loin de l'endroit où l'on déversait la poudre dans les vergues.

Ce qui le prouve, c'est que, ainsi que nous le disons plus haut, la lampe à alcool dont il se servait, a été retrouvée à l'emplacement exact où se trouvait le malheureux Kunch, l'ouvrier qui apportait les poudres du dehors.

On pense que des parcelles de poudre ont jailli jusque sur la flamme de la lampe du plombier et auraient mis le feu avec une foudroyante rapidité aux autres substances détonantes.

M. Turpin et Mme Gaudner

Nous avons demandé à l'hôpital Boucicaut des nouvelles de M. Turpin et de Mme Gaudner, qui ont tous les deux de graves blessures au crâne.

Ces deux victimes n'ont point repris connaissance et on désespère plus que jamais de leur sort.

Les autres blessés sont dans un état relativement satisfaisant.

Nouveaux décès

On a eu à enregistrer, dans la soirée d'hier, quatre nouveaux décès.

Qui succombe à l'hôpital Boucicaut :

Mme Dallier, 3, rue Roche, à Issy.

M. Sallé, 15, route des Gardes, à Meudon.

M. Bézi, 283, rue d'Aquenne, à Bécancourt.

Mme Hugoin, dite Boclin, est décédée à son domicile, cité Générale, à Issy.

Les obsèques des victimes

Les obsèques des victimes auront lieu probablement lundi matin. L'heure n'en est pas encore fixée.

Les corps mutilés des ouvriers et des ouvrières tués sur le coup, ainsi que ceux des trois victimes mortes à l'hôpital Boucicaut, ont été mis en bière hier soir et déposés dans un bâtiment neuf de l'usine, non encore pourvu de machines.

Sur l'ordre de M. Gévelot, en bâtiment a été transformé cette nuit en une chapelle ardente. Ses abords ont été couverts de sable fin et de chaque côté de l'entrée ont été placées des plantes vertes.

L'aspect extérieur de cette galerie, dont les briques rouges et bleues brillent au soleil, est presque tiré au milieu de l'agglomération des bâtiments gris et moroses qui composent l'ensemble de l'usine. Le spectacle que l'on voit à l'intérieur n'en est que plus impressionnant.

A droite et à gauche, dans la galerie tendue de draps blancs rehaussés de guirlandes de roses sont alignés, sur des tréteaux, quinze cercueils recouverts de toile blanche, huit d'un côté, sept de l'autre. Au pied de chaque bière est placée une étiquette portant le nom de la victime.

Un oreiller défend l'entrée de la chapelle ardente et ne laisse passer que les parents des défunts qui viennent prier en sanglotant devant la dépouille de ceux qu'ils ont perdus.

TERRIBLE ACCIDENT

A Laval — Un train qui déraille — Nombreuses victimes

Laval, 15 juin. — Une terrible catastrophe s'est produite à Chellland sur une ligne en construction, vers 6 h. du matin.

Un train de ballast comprenant cinq wagons chargés n'est embelité dans une rampe très raide et est venu s'écraser dans le four de Chellland.

Le mécanicien fit tous ses efforts pour éviter la catastrophe, mais fut impuissant à serrer son frein.

La machine se renversa. Les wagons montèrent les uns sur les autres, broyant les voyageurs.

C'étaient tous des ouvriers. On s'empressa sur les lieux. Deux médecins arrivèrent bientôt, puis le juge de paix de Chellland et le procureur de Laval.

Les habitants de Chellland se sont employés au déblaiement et aux secours. Il y avait 60 hommes dans le train. On compte sept morts, huit blessés grièvement atteints dont trois ne survivront pas à leurs blessures.

Le crime de Corancez

Chartres, 15 juin. — Deux constatations importantes ont été faites dans l'affaire Brière.

On se rappelle que l'argent retrouvé dans la boîte en fer blanc était enveloppé dans un fragment de papier taché de sang.

La feuille de papier imbibée et déchirée vient d'être retrouvée dans les papiers saisis chez Brière.

Les deux fragments rapprochés forment un tout complet.

D'autre part, M. Cintrat, maréchal à Corancez, ayant fabriqué un instrument semblable à celui ayant servi au crime, a montré aux habitants. L'un d'eux, Octave Souger, fils du cafetier, a déclaré qu'il avait vu suivant un morceau de fer semblable dans la cour de Brière. Octave Souger a renouvelé sa déclaration devant le juge.

Brière, se refusant de reconnaître le coutre, est en contradiction avec le témoin.

Le sac, plaqué de sang et couvert de sang, découvert caché à côté du coutre, a été reconnu par quatre témoins pour appartenir à Brière. Celui-ci ne veut pas les reconnaître. Il est, là aussi, en contradiction avec les témoins.

Brière modifie son système de défense. Il n'accuse plus des trimardeurs, mais il semble vouloir rejeter l'accusation sur un voisin.

A L'ÉTRANGER

La Guerre au Transvaal

Combats dissimulés par lord Kitchener — Pertes des troupes anglaises

Londres, 15 juin. — La liste des pertes anglaises publiée ce matin, montre plusieurs engagements où ces signalés par Kitchener : Yeds, 2 officiers ; 6 hommes blessés, 12 hommes manquants ; prisonniers, 15 hommes ; morts de maladie, 4 officier et 6 hommes.

Madame Botha à La Haye

La Haye, 15 juin. — Madame Botha a conféré pendant deux heures et demie avec le président Krüger. Elle repartira aujourd'hui pour Bruxelles.

LE SPORT

JEU DE BALLE

A Lille. — Dimanche 16 juin, à 2 heures 1/2, Lille (Bordeaux) Lille (Roubaix-Tourcoing). Lille (Dupont) et Lille (Martin).

— Lundi 17 juin 1901, à 3 heures 1/2 (Fête communale), Grande lutte entre Roubaix-Tourcoing, Paume (Champion de France en 1901) et Brazzelin-Zabion (Champion de Belgique en 1900).

Chronique Régionale

ARMÉE ET MARINE

L'Officiel du 14 juin publie la liste des officiers d'administration du service de santé promus au grade supérieur dans la loi sur cette d'armée.

1e réserve. — Au grade d'officier d'administration de 1e classe, les officiers d'administration de 2e classe ci-après : MM. Claise César, Picot Edmond Brasseur Clotaire.

2e réserve territoriale. — Au grade d'officier d'administration de 1e classe, les officiers d'administration de 2e classe ci-après : MM. Gosselin Eugène, Boutillier Ernest, Bastaire Xavier, Brancin Louis, Glorieux Henri, Fevrier Edmond, Helles Gaston, Dalassalle Frédéric, Mahille Georges, Fouquet Victor, Vieuxbleu Henri, Verley Charles, Rassley Jean, Defrenois Charles, Lepage Léon, Bire Alphonse Legru Victor, Goupil Fernand, Oury Lucien.

NOS AGRICULTEURS

au concours d'Épinal

Voici la liste des prix obtenus par la région du Nord au concours régional agricole d'Épinal (Vosges) :

Espèce bovine. — *Race flamande.* — Jeunes taureaux. — 1er prix, MM. Alix Ghestem, de Verlinghem (Nord) ; 2e, Vicomte de Noyelles, à Bambecques (Pas-de-Calais) ; 3e, Adolphe Declercq, à Bruichem (Nord) ; 4e, Ammeux Van Herscke, à Wille-Eglise (Pas-de-Calais) ; prix supplémentaire, Decrombecque, à Herin-Coupigny (Pas-de-Calais).

Vaches laitières. — 1er prix, MM. Leon Verbier, à Lomprez (Nord) ; 2e, vicomte de Noyelles ; 3e, Alix Ghestem ; 4e, Decrombecque ; prix supplémentaire, Leon Gry (Pas-de-Calais).

Jeunes génisses, grande culture. — 1er prix, MM. Gaiaux, de Waben (Pas-de-Calais) ; 2e, Leulliette, à Tourcoing (Nord) ; 3e, Adolphe Declercq.

Jeunes génisses petite culture. — 1er prix, MM. Narcisse Deuxtre, à Lomprez (Nord) ; 2e, Decrombecque ; 3e, Adolphe Cousin, à Mons-en-Barœul.

Prix supplémentaire, M. Crindal, Morville.

Vieilles génisses grande culture. — 1er prix, MM. Alix Ghestem ; 2e, Hippolyte Vandal, à Rosécourt (P.-de-C.) ; 3e, Arthur Caron, à Oye (P.-de-C.) ; prix supplémentaire, Alix Ghestem ; Edmond Galiot, à Woben (P.-de-C.) ; Ammeux-Van Horsecke.

Vieilles génisses, petite culture. — 1er prix, MM. Adolphe Cousin ; 2e, Narcisse Deleître ; 3e, Louis Isain, Decrombecque ; prix supplémentaires, Leon Verdier, G. Decrombecque, Crindal.

Veches, grande culture. — 1er prix, MM. Alix Ghestem ; 2e et 3e prix, Edmond Gatoux, 4e, H. Vandal ; 5e, Lenizette.

Vaches, petite culture — 1er prix, MM. Guillain Decrombecque ; 2e, Léon Verdier ; 3e, Adolphe Cousin ; 4e, Narcisse Delattre, de Lomprez (Nord) ; 5e, Henri Delattre, à Houplines (Nord).

Prix supplémentaire, M. Crindal.

Race française. — Jeunes taureaux — 1er prix, MM. Narcisse Delattre, à Lomprez ; 2e, Destombes-Deswarte, à Marcq-en-Baroeul ; 3e, Alix Ghestem, à Verlinghem.

Prix supplémentaire, Adolphe Cousin, à Mons-en-Barœul.

Vieux taureaux — 1er prix. MM. Alix Ghestem ; 2e, Ernest Legentil, à Ecurival (P.-de-C.).

Vaches grande culture — 1er prix. MM. Destombe-Desvarte ; 2e, Alix Ghestem ; 3e, Ernest Legentil.

Jeunes génisses, petite culture. — 1er prix, Narcisse Delattre ; 2e, Adolphe Cousin.

Vaches, grande culture. — 1er prix, Alix Ghestem ; 2e, Destombes-Desvarte ; 3e, Ernest Legentil.

Vaches, petite culture. — 1er prix, MM. Adolphe Cousin ; 2e, Narcisse Delattre ; 3e, Leon Verdier, à Lomprez, Prix supplémentaires, Frère Ambrose, (Soire et Oise) ; Graber (Haute-Saône).

Race française. — Jeunes taureaux. — 1er prix, MM. H. Vandal ; 2e, Ammeux-Van Horsecke.

Jeunes génisses, grande culture. — 1er prix, MM. E. Gatoux ; 2e, E. Legentil.

Vieilles génisses, grande culture. — 2e prix, MM. E. Legentil ; 3e, H. Vandal.

Vieilles génisses petite culture. — 2e prix, MM. Decrombecque ; 3e, Crindal, à Morville.

Vaches. — 1er prix, MM. Destombe-Desvarte ; 2e, Gatoux ; prix supplémentaire, Decrombecque.

Dans les bandes de vaches laitières en lait. — 1er prix, M. Decrombecque, 2e, M. Destombes-Desvarte.

Prix d'ensemble des races normande et flamande à M. G. Decrombecque, pour son lot de flamande.

Prix d'ensemble des grande culture — 1er prix MM. Narcisse Delattre, pour son lot de hollandais.

Les ouvriers d'art

Liste des lauréats qui ont droit à la dispense : *Ciu-se 1900.* — Victor Bargot, Désiré Bonnier, Paul Carpentier, Louis Jonquinet, 49 points.

Celestin Gadrocher, Hippolyte Perez, Arthur Hayghe, Arthur Ladon, Gaston Rasetor, 48 points.

Fernand Burat, Maurice Hannion, Gustave Langenhove, 47 points.

Emile Dachelet, Fernand Divry, Clotaire Hagemann, 46 points.

Jean-Marie Baltus, Jules Chevalier, Fernand Chégard, Joseph Delattre, Auguste Dubois, Auguste Dutheil, Fernand Herlin, Alfred Lepers, Louis Maroux, Louis Willems, 45 points.

Edouard Chimol, Georges Crapez, Louis Fièvet, Henri Lefebvre, Aimé Mélin, 44 points, Hector Cailotelle, 43 points, Adrien Schlachter, 42 points, André Gautier, 41 points, Louis Raoult, 40 points, Lucien Bassery, 39 points Charles Duvoisin, Cyrille Patteyn, Maurice Swarzwagher, 38 points.

Candidats à l'engagement. — Pierre Bonnelle, Edmond Quilain, Jules Drubay, Robert Lalaisse, Charles Michaele, Emile Nicolay, 50 points, Edmond Bouraeyn, Léon Brayer, Victor Hermans, Jules Lavergne, Léon Wiart, 49 points, Desire Buirette, Maught, Abel Pavot, Gustave Vandevogel, 48 points, Edmond Bar, Louis Delathouze, Victor Hanot, Edmond Lardomois, Auguste Lot-ercq, Jules Mass, Fernand Rombaut, Charles Rouzé, Charles Sandelin, 47 points.

Alfred Anssens, Armand Boutemy, Louis Crombé, Jean-Baptiste Duzelly, Edmond Dounge, Jean-Baptiste Fouchez, Jules Fouquet, François Margerie, Alexandre Messager, Alphonse Raquet, Paul Surmont, Paul Vallaeys, 46 points.

Louis Boucher, Louis Bens, Victor Bergain, Charles Cosner, Gustave Dufacq, Eléonard Dejonckheere, Charles Dumoputte, Jean Dubreulle, Charles Duflot, Maurice Dumont, Fernand Paquechet, Charles Dutheu, Joseph Duvinage, Jules Filipo, André Heyndrickx, Gustave Lestadieg, Gustave Monfriaux, Louis Montagne, Charles Noanne, Eugène Tiberghien, Léon Vandevalde, 45 points.

Louis Agache, Edouard Baillion, Théodore Blondeel, Pierre Blondel, Louis Carlier, Adolphe Cauteliez, Emile Delannoy, Pierre Delhecq, Hippolyte Delorle, Emile Desmarescaux, Jules Drumez, Clément Dhoop, Paul Dizry, Auguste Druez, Edouard Fèvre, Gustave Gaillard, Jean Gaillard, Alphonse Jolfrin, Charles Lebbé, Georges Lebbrère, Paul Leurent, Jules Mangnan, Léon Matthys, Alexandre Pavot, Jean-Baptiste Sohier, Egard Sin, Charles Tiberghien, Fernand Wagnet, Stéphane Wibaux, Victor Wicart, 44 points.

Victor Bécourt, Charles Dubois, Emile Fleurus, Edmond Fredux, Edmond Masselin, 43 points.

Amédée Bogaert, Gustave Manet, 41 points.

Raoul Cambier, 40 points.

Suspension du Maire de Denain

Paris, 15 juin. — A la suite des incidents entre le maire et l'archevêque, le maire vient d'être suspendu de sa fonction pour trois mois et le commissaire de police révoqué.

ELECTIONS CANTONALES

A LENS

Un candidat collectiviste contre Basly

Les sections du P. O. F. dans le canton de Lens, ont décidé dans une réunion tenue à Bily-Montigny, d'opposer un candidat au député Basly, conseiller général sortant. Ce candidat est M. Goudeau, ancien ouvrier mineur, délégué du Syndicat, secrétaire du P. O. F. de Vendin-le-Vieil.

Il va sans dire que cette candidature n'empêchera pas la réélection du maire de Lens à une très grosse majorité.

A CARVIN

La scission socialiste

Pour différentes raisons les groupes du P. O. F. et ceux de l'autonome n'ayant pu s'entendre sur le choix d'un candidat unique, à la connaissance, deux candidats socialistes sont actuellement en présence.

Le P. O. F. a désigné M. Evrard Bernard, délégué mineur à Montigny-en-Gohelle.

Le Parti autonome a fait choix de M. Houssin, maire de Montigny-en-Gohelle.

On pense que M. Bréme, conseiller d'arrondissement, ne sollicitera pas le renouvellement de son mandat. Les réactionnaires porteraient M. Maurice Tilloy, maire de Courrières.

ROUBAIX

Continuons, Messieurs !

La police de Roubaix vient de donner aux clericaux qu'un cafard enragé semble rendre fous, une bonne leçon de patriotisme.

Elle leur a défendu d'accoler au drapeau national les signes de leur hypocrisie qui n'ajoutent à sa gloire, mais en dénaturent maladroitement la signification.

D'un signe de ralliement national, ils tentaient de faire un signe de contestation.

Avouons qu'on n'est pas plus maladroitement patriote et reconnaissons que l'autorité a rendu à nos réactionnaires un faineux service.

Nous commencions à les croire bien sûrs de leur cause d'abord et humiliés ; mais nous sommes certains qu'au fond ils bénissent l'intervention du ministère de défense républicaine et sont très heureux de savoir maintenant ce qu'on entend au juste par le respect d'une relique patriotique.

Ils plus grands saints ont commis des erreurs ; pourquoi les clericaux ne seraient-ils pas « gafleurs » quelquefois ?

Enfin, la police vient de les *guérir d'un gros* défaut.

Espérons qu'elle continuera et que sortant du domaine viscéral elle pénétrera dans le royaume des idées et des croyances où la sincérité et l'hypocrisie vivent côte à côte, trop souvent.

On verra fort parfaut, en bordée dévouement, les ex-zouaves et les pater intéressés, les *confiteor* égoïstes, les patenôtres gonflées de vanities, les prières incomprises, les invocations bâtées faite de temps, les messes à tant pour cent, les libéralités conditionnées, toute la vermine des grimaces irrévérencieuses qu'on jette à Dieu comme on jette une pièce démonétisée à un mendiant trop pressant.

Quelle joie on aura à nettoyer ce cloaque qui chasserait de l'église le mensonge, l'intérêt, la haine, le mépris des choses saintes à l'indifférence en face d'un Dieu juste et bon.

Messieurs les clericaux, grâce, respectez ce qui est respectable. Le drapeau tricolore nous est rendu. Rendez au monde une pensée religieuse, un sentiment religieux débarrassés des impuretés qui s'y sont amoncelées grâce au zèle absurde des charistans, des parasites, des fanatiques et des bigots.

Votre conscience vous criera du plus profond de vous-mêmes : « Merci ! »

Marius VÉRAN.

CONFÉRENCE DE M. GUILLAIN

Député de Dunkerque

et M. Thierry, député de Marseille

Hier soir, à neuf heures, huit cents auditeurs se trouvaient réunis à l'Hippodrome pour assister à la *conférence annoncée de MM. Guillain* et Thierry.

M. Motte ouvre la réunion en présentant les conférenciers et en rappelant que parmi ceux qui ont pris place sur *l'estrade se trouve M.* Dubrulle, le conférencier de jadis. On applaudit et les cris de « *Marque l'Avenir* » partent de différents coins de la salle.

Après avoir rappelé la dernière *conférence* de M. Rocha, M. Motte fait remarquer l'auditoire continue à applaudir, *déclare qu'il est républicain de bon* aloi, « Marque *l'Avenir* », s'écrie la majorité de l'auditoire.

Quel tonneau !

Répudiant toute doctrine d'embellement, M. Motte en arrive à son triple mandat de député, conseiller général et conseiller municipal.

Il rend, en quelque sorte, compte de ses divers mandats, explique ses votes. Il passe ensuite à la suppression des octrois disant que le projet de Roubaix, tenu en suspès ceux de Lyon, Lille, Marseille, est bolteux.

Il dit que le projet de Roubaix est risqué, *car Roubaix est atelier, ne toute taxe sur la fabrique se répercute sur l'ouvrier.*

Nous allons tout donner et les autres ne nous donneront rien.

Ce projet revient en Conseil, car il faudra que le Conseil taxe la Compagnie du gas et que *l'industrie ne soit plus taxée.*

Les bulletins de candidature applaudissent en *criant, ce qui nous fatie : « Marque l'Avenir !* Marque Véran ! »

L'orateur dit que la *minorité du conseil* municipal défend Roubaix.

Nouveaux applaudissements, nouveaux cris de : « Marque Marius Veran ! Marque l'*Avenir* ! »

Pourquoi tout cela ?

Nous ne voulons ni réaction ni révolution, dit M. Motte, et M. Reboux, directeur du *Journal de Roubaix* n'applaudit pas.

M. Motte déclare qu'il ne veut pas flirter avec le collectivisme, mais qu'il veut une république ouverte et accueillante.

Quelques applaudit faiblement, sans enthousiasme.

Discours de M. Thierry

M. Thierry explique que s'il est venu de l'autre bout de la France, c'est pour apporter la bonne parole avant les luttes de demain.

C'est le parti républicain progressiste, dit-il, auquel il fait appel.

M. Thierry passe succinctement en revue les charges qui pèsent sur la République. Il n'hésite que aucun chiffre et passe à l'impôt sur le revenu.

La salle est silencieuse.

Passant à la situation sociale, l'orateur la trouve troublée, car *le ministère actuel a eu le* record de la grève en France. La salle est toujours froide.

Quand l'orateur fait allusion à M. Millerand, *quelques cris, rares, de : A bas Millerand !* se font entendre.

M. Thierry prêche aussitôt, pour le ministre, les circonstances atténuantes : M. Millerand est *gêné par le programme de Saint-Mandé.*

Nous sommes mal gouvernés, dit le conférencier, en faisant cette comparaison de navigation entre les ports de Marseille et de Gênes, en constatant que Gênes a fait un pas considérable sur Marseille.

L'orateur veut une République libérale.

Ceux qui veulent être autrement que libéraux, ne sont pas des républicains. Le *conférencier* dit qu'il respecte tous les autres.

M. Reboux n'applaudit pas. Il dit que les premiers antisémites étaient les collectivistes, et il ne veut pas rechercher les causes pourquoi ils en le sont plus.

Après avoir dit qu'il respectait les francs-maçons, l'orateur trouve que cette « congrégation laïque » en nuit à la République.

Marque l'*Avenir* ! s'écrient quelques centaines de partisans de l'U. S. et P. Quel grand honneur ! !!

L'orateur dit que ses vues sont froides et que ses amis et lui sont des réactionnaires et des cléricaux parce qu'on est toujours la réactionnaire de quelqu'un.

Au point de vue matériel, dit le conférencier, nous demandons que le Parlement consacre moins de temps à des discussions inutiles. Il demande que le canal de Marseille au Rhône passe à la Chambre.

Son école, dit M. Thierry, est une école économiste. Il demande qu'on s'applique aux réformes sociales sans que cela nuise aux questions économiques, dignité.

Bilboquet et le tombe sur M. Monis, rend hommage au chef de l'État, donne un coup de pied au ministère et dit que le corps électoral de Roubaix n'est pas seulement composé de facteurs et de gardes-champêtres et combat l'impôt progressif sur le revenu.

Nous commettons une grande faute, dit l'orateur, et Mm. Reboux et Lepoutre n'applaudissent pas.

En politique extérieure, l'orateur est d'avis ne pas aller chercher des alliances politiques en pays étrangers et déclare qu'en cas de guerre, c'est une question commerciale, une vente de marchandises. M. Motte n'applaudit pas.

M. Thierry veut une France forte, c'est pour cela qu'il veut une armée nationale, en attendant que l'ennemi désarme.

Il nous faut notre prestige militaire, dit-il, c'est pourquoi nous sommes les ennemis de tous ceux qui portent atteinte à l'armée nationale.

M. Thierry, au nom du groupe qu'il représente, espère, s'il est suivi des électeurs, pouvoir faire l'Union du Travail et du Patronat.

Sa péroraison est longuement applaudie.

Discours de M. Guillain

M. Guillain commence par faire l'historique de l'U. S. et P. en disant qu'aujourd'hui cette Union est plus utile que jamais.

Il fait le procès du collectivisme, qui, dit-il, sème la haine et le mépris de la haine qu'il sème entre le travailleur et le patron.

Arrivant à la lutte de classe, l'orateur déclare qu'actuellement il n'y a plus de classes parmi les Français, car l'ouvrier d'aujourd'hui peut être le patron de demain. Il ne doit pas y avoir de lutte de cette classe qui prêche le collectivisme, celui-ci ayant fait la conquête des pouvoirs publics. Rêve, *chimère, utopie*, c'est par la que le collectivisme recrute ses adeptes.

M. Guillain parle de la grève de Calais, dont il fait grief à l'administration.

L'action gouvernementale attaque le principe du travail et le principe de la propriété. Il continue en faisant le procès du collectivisme, celui-ci ayant fait la conquête des pouvoirs publics. Rêve, *chimère, utopie*, c'est par là que le collectivisme recrute ses adeptes.

M. Guillain parle de la grève de Calais, dont il fait grief à l'administration.

Comme M. Thierry, il déclare que sous le régime actuel, les capitaux émigrent et que les impôts ont un rendement inférieur, situation dangereuse dont on doit attribuer à l'esprit d'inquiétude semé parmi le peuple.

Il proteste contre les agissements de ceux qui *par leur conseils cherchent à détourner les* jeunes soldats de leur devoir.

M. Guillain combat les socialistes dans leurs agissements parlementaires.

Comme M. Thierry, il critique l'impôt progressif sur le revenu.

Il veut le développement du commerce et de l'industrie, le développement de la République, le développement de l'agriculture, etc., toutes choses qui permettront de faire des loir de secours.

Actuellement on perd son temps à exploiter quelques *mécontents*, et, dit l'orateur, on *néglige les* choses les plus intéressantes.

Il termine en prêchant l'union de tous dans les batailles électorales qui commencent bientôt. L'orateur, discrètement, *pour ne* prétendre qu'il voudrait cette union sur le terrain républicain, comme il l'entend, pour combattre le collectivisme.

Aux républicains il dit qu'il faut faire cesser toutes les querelles de doctrine, pour d'unir contre le socialisme révolutionnaire, l'ennemi commun.

La réunion s'est terminée sans incident vers 11 heures.

Fête Nationale du 14 juillet. — *Les membres du jury des concours de Déclamation* et de *Comédie* se sont réunis vendredi soir à la Mairie, sous la présidence du citoyen Théris, adjoint au maire, et ont pris les décisions suivantes :

Il n'y aura plus de morceaux imposés en concours d'honneur, il y aura deux divisions d'excellence ; par contre, il y aura en concours spécial, une section dramatique et une section comique avec les morceaux suivants imposés :

Dramatique : *A la Revolution*, par Chainguau ;

Comique : *Don Japhet d'Arménie*, par le poète bulgare Vazoff.

Comédie imposée : *Le Mariage-forcé*, scène VI, par Molière.

Le nombre et la valeur des prix ont été considérablement augmentés. De nouvelles sections sont créées.

L'affice reproduisant le règlement paraîtra incessamment et donnera tous les renseignements à propos de la date des inscriptions, la distribution des morceaux imposés, et la marche des concours.

Chaque morceau imposé ainsi que la Comédie seront payes cinquante centimes, et cette somme sera remboursée à ceux-là seuls qui auront concouru.

Réouverture de l'Ecole maternelle privée de la rue Chanzy. — Le maire de Roubaix vient de prendre l'arrêté suivant :

Vu le rapport, en date du 15 courant, dans lequel M. le docteur Merkier, médecin, inspecteur du Service médical scolaire, fait connaître que l'Ecole maternelle privée de la rue Chanzy n'est actuellement pas en opposée à la réouverture de ladite Ecole.

Arrêtons :

Article 1er. — L'Ecole maternelle privée de la rue Chanzy sera rouverte à partir du lundi 17 courant.

Article 2. — Conformément aux prescriptions de l'autorité supérieure, les enfants qui ont souffert de l'épidémie de rougeole ne devront être réadmis en classe que sur le rapport d'un certificat médical attestant leur parfaite guérison. M. le médecin-inspecteur du service médical scolaire devra examiner les enfants ayant été malades et devra renvoyer ceux dont la guérison serait incomplète.

Examens du certificat d'études. — Hier ont eu lieu à l'Ecole de filles de la rue de Lannoy, *directrice Mme Taine*, les examens du certificat d'études primaires pour les jeunes filles fréquentant les écoles laïques du canton de Roubaix-Est.

M. Bourbon, inspecteur primaire, présidait aux opérations qui ont donné les résultats suivants :

Aspirantes inscrites : 126 ; présentes : 125 ; admissibles ; 115 ; admises définitivement 114.

Les prix départementaux ont été obtenus par :

1er Mlle Delevoy Gabrielle, élève de l'Institut Savigné — 2e, Mlle Pissière Flore, élève de l'école de la rue de Soubise — 3e, Mlle Bouchont Adrienne élève de l'école de la rue de Soubise.

Conférence. — Aujourd'hui, dimanche, à 8 h. 1/4 du soir, aura lieu, dans le temple de la rue des Arts, 41, une importante conférence sur *Le Patriotisme des protestants français* par *l'Histoire*.

L'orateur est M. Ernest Bertrand, docteur en théologie, de Paris. Tous les citoyens sont cordialement invités à cette conférence d'actualité.

Avis aux contribuables. — Au moment où s'effectue la distribution des Feuilles de contribution, le Syndicat de Roubaix croit utile de rappeler à ses concitoyens qu'ils trouveront *gratuitement* à la Mairie, auprès de Messieurs les contrôleurs et au Bureau municipal des Contributions directes, tous les renseignements nécessaires.

Médaillés coloniaux. — La Société des Médaillés et Soldats Coloniaux français de Roubaix, fera dimanche prochain 16 juin, une sortie au vin à l'occasion de l'inauguration de son nouveau local, situé chez M. Delhaye Emile, boulevard de Strasbourg, 30. La fanfare des Trompettes de l'Hospice prêtera son gracieux concours à cette fête. Les deux sociétés sœurs, *Le Souvenir* de Roubaix croit à 4 heures du soir la société des Soldats Coloniaux de Tourcoing.

Les Coloniaux rappelle à tous ses membres actifs de se trouver au local à 2 h. 1/2 précises avec médailles et insignes de rigueur.

Feuilleton de l'Avenir de Roubaix-Tourcoing 2

L'Affaire Machin

Par BERTOL-GRAIVIL

PREMIÈRE PARTIE

LE CRIME

— Non, dit.

— Tout de même gentil..., et Cliquet serait bien venu être à la place. Voyons ce qu'dit ds, la dame au petit jaunet.

— Mais vous venez ?

— Oui, répondit-il en se promenant.

Le gamin disparut.

Une fois seul, Andrès, entre deux portants, tut la lettre suivante :

« Monsieur,

« Il y a longtemps que je désire vous voir et vous parler en particulier.

« Voulez-vous me faire le plaisir de venir souper avec moi, ce soir ?

« Si vous acceptez, vous voudrez-vous, mettre à votre boutonnière des œuillets contenus dans ce pli ?

« Elles pourront vous chercher après le spectacle et vous enlever gaîn de moi.

« Je ne puis tout vous dire dans cette lettre...

« Soyez-vous sûr que vous ne pourrez pas vous en repentir.

« Je vous prie, Monsieur, et que que l'adresse...

« Vous voudrez bien prendre ce mélange.

« Que peut vous importer une heure perdue ?

« A ce soir... j'espère...

« Ce rendez-vous a des allures mystérieuses qui m'intriguent, se dit Andrès ; je flirte avec boulomaire. J'ai voir la lettre. D'autant plus que parait des plus « hoppées... » Dix francs au commissionnaire... Mazette ! j'ai tout lieu de penser que ce n'est pas là une comparse ordinaire... Ité ! tête ! il faudra voir...

Ce court monologue n'est pas fait pour donner une très haute idée des scrupules et de la moralité de notre ami... ... ...